

Passer un message

CEVA interchem au Pamed

Se considérant comme leader en matière de santé animale au Maghreb, les responsables de CEVA SANTÉ ANIMALE en Tunisie, à savoir MM. Jamel Bel Haj Yahia et Didier Fédida, respectivement président du conseil d'administration et directeur général, croient que ce leadership leur impose des responsabilités vis-à-vis aussi bien de la filière de l'élevage que de leur clientèle. À ce titre, ils estiment que le Salon méditerranéen des productions animales (Pamed), en Tunisie, représente un point de rencontre privilégié de tous les intervenants locaux et étrangers dans ce secteur. Ils s'attachent donc à l'exploiter pour faire passer leur message.

Il ne sert à rien, pensent-ils, de présenter des tableaux et des affiches dans un stand ni de passer quelques jours dans un Salon. « *L'essentiel d'une participation, comme l'affirme M. Bel Haj Yahia, c'est de lui donner un sens à travers le message technique que nous communiquons à nos partenaires, les innovations que nous proposons en vue de faire progresser la filière.* » Le message proposé par CEVA dit « *nous ne vendons pas des médicaments, mais nous proposons des solutions et des approches pour contribuer à l'épanouissement de la filière de l'élevage.* » Dans le cadre de son partenariat avec Poulina, organisateur du Salon, CEVA a l'habitude de véhiculer son message à travers des journées scientifiques qu'elle organise en marge du Salon. Ainsi lors des deux dernières éditions du Pamed elle a organisé deux séminaires l'un portant sur les pathologies de la dinde et le deuxième sur les pathologies respiratoires chez les volailles. Au cours de l'actuelle session CEVA, en collaboration avec Poulina et l'École nationale vétérinaire de sidi Thabet, propose, sur deux jours deux conférences techniques sur le management, la vaccination et les pathologies des reproducteurs. En fait, l'organisation des journées scientifiques et le choix des thèmes traduisent

deux principes sur lesquels reposent ses interventions dans la filière. Le premier étant son attachement au travail de terrain et sa volonté de communiquer l'information afin qu'elle soit judicieusement exploitée par les opérateurs du secteur. C'est pourquoi elle tient à présenter au moins une partie de son travail quotidien à ses clients et partenaires. Le deuxième est l'esprit d'anticipation de CEVA quant à la conception des services qu'elle propose à ses clients. D'après M. Fédida, CEVA a de l'avance par rapport à ses concurrents. « *En fait, affirme-il, il y a deux ans nous avons présenté la pathologie du PEMS (Poultry Enteritis Mortality Syndrom) chez la dinde alors qu'elle n'était pas connue en Tunisie et personne n'en parlait. Or, il y a quelques mois cette maladie a fait son apparition.* »

Le management dans le couvoir

Dans cet esprit, le choix du thème a, cette année, été fixé sur le management dans le couvoir. En fait, CEVA est le premier laboratoire qui a développé en Afrique la vaccination au couvoir. « *Produire des poussins en bonne santé contribue directement à obtenir des élevages sains : en travaillant sur l'amont, on protège l'aval. En effet, de nombreuses pathologies peuvent partir de*



« *Produire des poussins en bonne santé contribue directement à obtenir des élevages sains : en travaillant sur l'amont, on protège l'aval* », confie Didier Fédida, directeur général de CEVA interchem en Tunisie.

l'étagage reproducteur. Si l'on produit des poussins malades on va multiplier les maladies durant les différents stades de l'élevage, c'est pourquoi, annonce M. Fédida, nous présentons la solution Gumboro couvoir dont l'objectif est de produire un poussin protégé contre la maladie de Gumboro dès l'éclosion. » Cette approche montre que CEVA n'envisage pas le marché sous l'angle simple de la vente des médicaments mais sous l'angle global d'une filière en vue de mettre sur le marché un poulet qui répond aux normes et de permettre de meilleures performances technico-économiques aux éleveurs. Les deux responsables de la firme expriment leur inquiétude quant à l'avenir des laboratoires sérieux face à l'effondrement des prix à cause de l'invasion des produits génériques sur le marché qui les met face à « *une concurrence légale mais non loyale* ». « *Un souci d'autant plus pesant que la vente des médicaments génériques à bas prix entraîne une utilisation abusive surtout en l'absence quasi-totale de recours aux laboratoires de diagnostic pour faire le suivi de la*

conduite de l'élevage. » En fait, plus les prix des antibiotiques sont bas, moins l'antibiothérapie est raisonnée. De plus il est inimaginable de pouvoir maîtriser les antibio-résistances en favorisant la multiplication des génériques à bas prix. C'est pourquoi CEVA interchem intervient sur le terrain en collaboration avec ses partenaires officiels pour moraliser la filière des produits vétérinaires au profit de la santé publique et aussi des performances du secteur de l'élevage.

Le Pamed : vitrine des performances

En conclusion, nos interlocuteurs croient que le Pamed représente une occasion de rencontre entre les différents intervenants dans le secteur de l'élevage. Il est la vitrine où seront montrées les performances réalisées par les producteurs et par les laboratoires. Ce qui pourrait favoriser l'exportation du produit tunisien. D'ailleurs, au cours des précédentes éditions du Pamed, plusieurs contrats ont été signés entre des opérateurs tunisiens et leurs homologues étrangers.

AMJED BA

■ RIDHA SAIDI CHARGÉ DE LA COMMUNICATION AU PAMED

Une plate-forme internationale pour les professionnels

Agri-Économics : Pourquoi le Pamed ?

Ridha Saidi : Le nouveau contexte des marchés mondiaux réhabilite la fonction de production, le monde aura, en effet, besoin de son agriculture et de ses productions animales pour nourrir ses 8 milliards d'habitants en 2050. C'est dans ce cadre que se tiendra le Salon méditerranéen de la production animale et des produits agricoles. Le Pamed 2009 sera une plate-forme internationale des professionnels de l'aviculture, la cuniculture, l'élevage et de la production animale et agricole. Il présentera une panoplie de produits riche et variée et mettra en vedette le meilleur de l'offre de la production animale et agricole en Tunisie, en regroupant dans un même lieu et en même temps les professionnels (producteurs, négociants, distributeurs, commerçants) et prestataires de services. Cette manifestation sera une occasion pour les professionnels de présenter leurs offres dans un cadre privilégié mettant en valeur leurs produits et services. De même ceux qui cherchent des produits et services de qualité et des équipements de pointe trouveront dans ce rendez-vous d'affaires une opportunité pour répondre à leurs besoins.

A-É : Quelles sont les grandes lignes du programme du Pamed ?

R.S. : Le programme contient des animations professionnelles, des workshops de qualité et plusieurs conférences et colloques portant sur des thèmes d'actualité qui touchent chaque secteur d'activité présent dans cette manifestation organisée en collaboration avec des institutions de recherches et des organismes internationaux dans le but de donner une dimension scientifique à ce Salon. Des espaces de dégustation organoleptique seront réservés aux visiteurs locaux et internationaux. Un prix du meilleur produit ou service agricole en fonction de son intérêt pour les éleveurs agriculteurs sera discerné. Des visites à des projets pilotes d'élevage ou d'unités industrielles seront organisées.



Le Spécialiste du Diagnostic en Santé Animale

Ikbal Souissi, éleveur de lapins

Les Salons profitent à la cuniculture

M. Ikbal Souissi est l'un des pionniers de l'élevage cunicole moderne en Tunisie. Il est parmi les premiers à avoir adopté l'élevage industriel du lapin pendant les années quatre-vingt. En sa qualité d'éleveur et secrétaire général de la Fédération des éleveurs de lapin nous l'avons interrogé sur le Pamed.

« Pour nous le Salon Pamed est l'occasion de faire des rencontres, notamment avec les fournisseurs d'aliments, d'équipements, de produits vétérinaires. Il nous offre l'opportunité de rencontrer et sensibiliser les autres éleveurs qui ne sont pas encore membres à la Fédération nationale des cuniculteurs. En fait, tous les Salons offrent une occasion pour le développement de filière cunicole. À titre d'exemple, lors du Siamap organisé en 2001 par l'Utap, la Fédération a eu l'honneur de présenter un aperçu sur la filière cunicole



à son excellence Monsieur le président de la République. Suite à cette rencontre, il a été décidé que les collectives publiques et à leur tête l'Armée nationale s'approvisionnent en viande de lapin. Une convention dans

ce sens a été signée entre l'armée et la FNC. Ce nouveau marché a constitué un ballon d'oxygène pour la filière et un appui considérable pour son épanouissement. Lors de la dernière édition du Pamed, on a organisé des

Ce nouveau marché a constitué un ballon d'oxygène pour la filière et un appui considérable pour son épanouissement.

séances de dégustation de la viande lapine afin d'en attirer plus de consommateurs. J'espère que l'actuelle session nous offre l'occasion tant pour propager l'information cunicole à travers des ateliers et séminaires que pour réaliser des relations de partenariat solides et fructueuses entre les éleveurs et les abattoirs. »

■ FLASH SUR LA CUNICULTURE

Une filière forte de 200 élevages

La production de viande de lapin en Tunisie est actuellement aux environs de 2600 tonnes dont près de 1700 proviennent des élevages « industriels ». Le reste étant produit par les élevages familiaux ou traditionnels. D'après un rapport réalisé par des experts français en la matière suite à une mission d'évaluation et de formation en Tunisie, il s'avère que la filière cunicole est forte de 200 élevages ayant au moins 50 mères en plus des 6500 familles qui exercent l'élevage de ce rongeur. Le nombre de femelles en production est estimé à 103 mille unités dont 34000 conduites dans 210 élevages industriels et 69000 dans 65800 élevages traditionnels.

La consommation des viandes lapines n'est pas répandue chez le consommateur tunisien. Toutefois la filière jouit d'une bonne organisation assurée depuis 1991 par la Fédération nationale des cuniculteurs. De même cette activité a, depuis 2006, été intégrée au groupement interprofessionnel des produits avicoles (Gipa) dont l'appellation est devenue Gipac.

■ FLASH SUR L'ÉLEVAGE APICOLE

12 000 apiculteurs

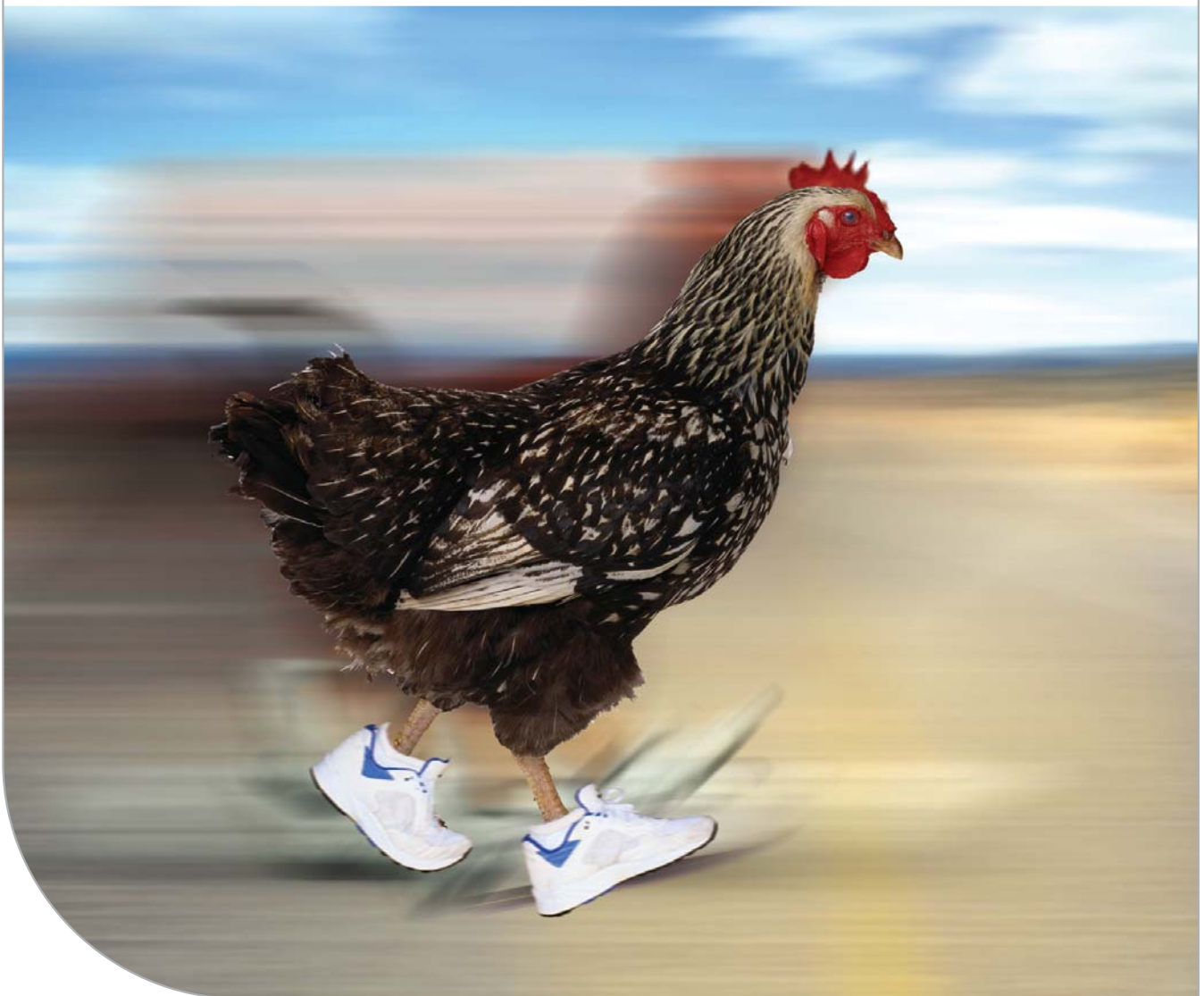
On dénombre actuellement en Tunisie 12000 apiculteurs avec 163000 ruches produisant en moyenne 1750 tonnes de miel. La Tunisie exporte en moyenne 1,2 tonne de miel par an. Les exportations se font vers les pays voisins (Algérie, Libye), la France et la Belgique. Par ailleurs, la Tunisie bénéficie d'un contingent de 50 tonnes de miel tunisien destiné à l'exportation annuelle en franchise sur l'Union Européenne.



Hepavex 200

Met le turbo

Hepavex 200 apporte un soutien capital au foie, en accélérant sa récupération en période d'activité intense et en cas de surcharge, afin d'améliorer la production.



Invesa Veterinaria, S.A.

Produits de Santé Animale

Esmeralda 19, 08950 Esplugues de Llobregat, Barcelona - Spain

Tel.: +34 93 470 62 71 / Fax: +34 93 473 67 28

invesa_int@invesagroup.com / www.invesagroup.com



invesa

Dr Riadh Karma, directeur général du Gipac



Innovation, contacts et information

Le groupement interprofessionnel des produits avicoles et cunicoles (Gipac) est un organisme d'utilité public qui représente aussi bien les intérêts des producteurs, de l'État que ceux des consommateurs. Il est ainsi chargé de la programmation de la production, de la régulation du marché et par conséquent de l'approvisionnement régulier du pays en produits avicoles et cunicoles. C'est pourquoi le Gipac sera présent en force au Pamed. Ci-dessous Dr Karma nous éclaire sur cette participation.

Agri-Économics : Que représente le Pamed pour la filière avicole et cunicole ?

Dr Karma : Bien que nos contacts avec nos fournisseurs étrangers soient quasi permanents et quotidiens grâce aux moyens de communication modernes, le Pamed nous offre l'occasion de les rencontrer, de communiquer directement avec eux et de passer ensemble plus de temps pour discuter de tout ce qui a trait à notre métier, dans un cadre particulièrement agréable aussi bien sur le plan du site que de la saison. En fait notre stand va servir de point de rencontre des professionnels tunisiens entre eux, avec leurs homologues maghrébins et aussi avec les exposants et



visiteurs étrangers. Le Pamed permettra à nos opérateurs de nouer de nouvelles relations de travail et de prendre connaissance des nouveaux produits ainsi que des nouvelles technologies d'élevages. Nous

allons profiter de l'occasion pour orienter nos adhérents vers toutes les nouveautés techniques et technologiques exposées afin d'en tirer le maximum de profit et pour les encourager à assister à toutes

« Nous sommes persuadés que le salon participe à la promotion de la filière avicole en Tunisie. »

les manifestations scientifiques qui seront organisées. Pour le Gipac, ce Salon représente un événement d'une importance majeure d'autant plus qu'il est dédié en grande partie à l'aviculture et qu'il est, depuis la précédente édition, chapoté par le ministère de l'Agriculture qui est notre ministère de tutelle.

A-É : Qu'attendez-vous du Pamed ?

Dr Karma : Tout d'abord nous nous attendons à voir beaucoup de produits d'innovation tant sur le plan des produits élaborés que des techniques. Puis nous comptons multiplier et fructifier nos contacts avec les professionnels venant des pays maghrébins et européens. Par ailleurs, nous croyons ferme que le Salon participe, tant peu soit-il, à la promotion de la filière avicole en Tunisie grâce aux produits qui y seront exposés comme les équipements d'élevages les produits vétérinaires, le matériel, le savoir-faire etc. Ceci permettra à l'aviculture tunisienne de passer au palier supérieur.

■ FLASH SUR L'AVICULTURE

50 % de l'approvisionnement du pays en viandes

L'aviculture est l'une des activités d'élevage la plus organisée et la plus touchée par la mise à niveau en Tunisie. Elle assure à elle seule 50 % de l'approvisionnement du pays en viandes ainsi que 100 % en œufs de consommation. La production des viandes de volaille a atteint en 2007 près de 123 mille tonnes dont 39 mille tonnes de viande de dinde. La production des œufs de consommation a été estimée à 1,6 milliard d'unités pour la même année. Cette production est assurée par 4 680 éleveurs dont 4 060 de poulet de chair, 300 de dinde et 320 de poule pondeuse. Le nombre de couvoirs est de 36 dont 30 pour le poulet de chair, 2 spécialisés uniquement dans la dinde et 4 pour la production de poulettes d'un jour. Le secteur compte 18 abattoirs de volailles au sein desquels on compte 7 ateliers de découpe et 7 autres de transformation. Le nombre d'usines d'aliment recensé est de 800 dont 140 à caractère commercial, le reste étant constitué d'unités propres aux éleveurs pour le mélange d'aliments à la ferme. 70 % du chiffre d'affaires des usines est réalisé par une dizaine d'entre elles.

AMJED BAC

■ AHMED MRABET, DIRECTEUR À ALMAZRAA

Abattage : une activité en pleine croissance

Agri-Économics : Comment se porte l'activité de l'abattage en Tunisie?

Ahmed Mrabet : L'activité d'abattage de volailles en Tunisie est une activité en pleine croissance. Cet épanouissement était bien perçu depuis la fin de l'année 2006 suite à l'application du cahier des charges pour la commercialisation des viandes blanches et l'interdiction de l'abattage dans les points de vente du vif. Les créations d'abattoirs ont connu une forte augmentation tout en s'étendant à plusieurs gouvernorats comme (Sidi Bouzid, Zarzis, Ben Arous, Zaghouane...). Le nombre d'abattoirs est de presque 20 avec une capacité d'abattage bien supérieure à la production. Malheureusement, nous avons constaté ces derniers mois, un retour dans plusieurs régions à la commercialisation du poulet et de la dinde abattus clandestinement dans des locaux qui ne tiennent pas compte des normes d'hygiène.

A-É : Comment peut-on développer davantage cette activité ?

A.M. : Il faudrait exercer plus de pression pour l'application du cahier des charges de l'abattage des volailles dans plusieurs régions. Les abattoirs devront déployer plus d'efforts pour démontrer les bienfaits et les avantages de l'abattage dans des unités contrôlées par des vétérinaires. En fait le secteur représente encore des chances de développement d'autant plus qu'en Tunisie nous n'avons pas encore atteint la moyenne de consommation des viandes blanches dans les pays européens. De même face à la flambée des prix, les viandes blanches présenteront le refuge idéal pour les classes moyennes afin de répondre à leurs besoins en protéines. À ce propos, le Pamed en tant que plate-forme de communication pourra être exploité pour présenter au grand public les avantages des abattoirs, sensibiliser les visiteurs quant aux dangers de consommer des poulets abattus dans des conditions insalubres. Le Salon sera, également, une occasion pour débattre des thèmes se rapportant à l'hygiène et à la santé.



IDENA®

LA NUTRITION ANIMALE

Autrement

SUR LES TERRAINS DU MONDE...
Europe, Amérique du Nord, du Sud, Moyen Orient. Nous intervenons au cœur des filières, nous captions l'information, nous vous ouvrons aux différences, nous créons des complémentarités, des synergies de savoir-faire, nous constituons de véritables réseaux de compétences en toute indépendance.

AUTREMENT PLUS RÉACTIF...
Hommes de terrain expérimentés, attachés à la dimension humaine de nos métiers, nous personnalisons le conseil, nous transférons notre savoir-faire en nutrition, nous vous accompagnons et concrétisons vos projets d'acteurs des filières agro-alimentaires.

AUTREMENT PLUS INNOVANT...
Initiateur de NEAR®, société internationale de Recherche et Développement, nous innovons dans des produits (SURFY®), concepts (VERTAN®...) programmes... pour concevoir une alimentation animale saine, respectueuse de l'environnement, générant des produits alimentaires de qualité.

AUTREMENT PLUS SÛR POUR LA FILIÈRE ET LE CONSOMMATEUR...
Attachés à une parfaite maîtrise de la qualité, nous investissons dans des outils de productions ISO, dans des process de fabrication sécurisés pour anticiper les nouvelles exigences du consommateur et des filières. Ainsi, nous mangerons toujours mieux, meilleur et en toute sécurité.

*Ingénierie Nutrition Animale
Transfert de Know-How
Assistance Technique par
consultants Espèces
Prémélanges et spécialités*



*Engineering Animal Nutrition
Know-How Transfer
Field Assistance by species
Consultants
Premix and Specialities*



IDENA FIRME SERVICES • INNOVATION DÉVELOPPEMENT EN NUTRITION ANIMALE
21, rue du Moulin - Parc d'Activités du Moulin - BP 90030 - 44880 SAUTRON - FRANCE
Tél. + 33 (0)2 40 63 60 00 - Fax + 33 (0)2 40 63 20 50 - email : export@idena.fr - www.idena.fr
Groupe HII IDENA

INVENTING 2010

M. Salah Toumi, éleveur de bovins



Appliquer la loi de l'élevage pour protéger le secteur

Éleveur de vaches laitières et « engraisseur » de taurillons, M. Salah Toumi témoigne sur un métier qui devient de plus en plus difficile malgré l'assistance technique et sanitaire fournie gratuitement par l'administration. Toute la difficulté réside selon M. Toumi dans le déséquilibre de plus en plus flagrant entre les coûts des facteurs de production et les prix de vente à la production. En fait, la hausse des prix des aliments pour bétail qu'ils soient produits localement ou importés en est la cause principale. L'extension des superficies cultivées en fourrages, préconisée par plusieurs voix officielles, pourrait constituer une solution pour ce problème. « Or cette extension, explique M. Toumi, va se faire aux dépens d'autres cultures plus rentables. Le coût restera donc, toujours élevé et l'aliment acheté nous reviendra moins cher. Ainsi dans les deux cas de figure, c'est toujours l'agriculteur qui est appelé à faire des sacrifices. » D'autant que les prix de vente du lait aux centrales laitières étant plafonnés, l'éleveur ne



peut pas récupérer la différence du prix de fourrage qui est un facteur de production. Pourtant tout le monde sait qu'un prix encourageant est le stimulateur par excellence à plus de production. « Donc au lieu de plafonner le prix du lait à la production, il serait plus judicieux de le libérer tout en faisant profiter ce prix au public », propose M. Toumi. Notre interlocuteur fait état également de la peine que trouve l'éleveur pour conserver son cheptel surtout en l'absence de structures professionnelles fortes et organisées capables de le soutenir pour faire face à la hausse des coûts de production et surtout pour empêcher la détérioration des prix des génisses pleines. « En fait, alors que le prix d'une génisse en Europe était aux en-

■ FLASH SUR LES VIANDES ROUGES

La production annuelle des viandes rouges est aux alentours de 110 000 tonnes par an. 95 % de cette viande provient des espèces bovines, ovines et caprines et 5 % des camélidés et des équidés ; la consommation moyenne de viandes rouges bovines par habitant est de 7 kg. La viande ovine est fournie par un cheptel de 4,2 millions d'unités femelles. La race Barbarine, à large queue, adaptée aux conditions tunisiennes représente 65 % du cheptel national, les races à queue fine issues des pays limitrophes 32 %, et la Noire de Thibar 1,8 %. La consommation moyenne par habitant est de 8 kg de viande ovine. La production de viande rouge couvre 95 % de la demande nationale.

vrons de 5 mille dinars elle se vendait chez nous, par les éleveurs incapables matériellement de la garder à 2 mille dinars. » Ces bêtes cédées à bas prix étaient transférées en contrebande vers des pays voisins. Il est donc plus facile de dilapider un cheptel que de le reconstituer. Le vol des bestiaux est un fléau qui ne cesse de se répandre et qui pousse les agriculteurs à renoncer à l'activité de l'élevage.

Que faire pour sauvegarder ce métier ?

M. Toumi voit que la solution réside dans l'application immédiate de l'intégrité du Code de l'élevage. Il faudrait

surtout précipiter l'imposition et la généralisation du marquage des bestiaux ; seule mesure efficace pour contrôler le mouvement des animaux et endiguer le vol. Faut-il encore, inciter les centrales laitières à payer le lait selon la qualité pour encourager les éleveurs à améliorer la qualité du lait. Cependant le plus urgent serait de réajuster le prix de vente aux centrales afin de garantir aux producteurs une marge bénéficiaire convenable. Enfin M. Toumi a émis le souhait de voir augmenter le taux de la subvention accordée sur l'achat d'une génisse pleine afin d'aider les agriculteurs à reconstituer leur cheptel.

AMJED

■ FLASH SUR L'ÉLEVAGE BOVIN LAITIÈRE

Le cheptel bovin laitier se compose de 450 mille vaches dont un peu moins de la moitié (215 000) de race pure appartenant essentiellement à la race Holstein. Le reste est constitué de vaches locales. La production nationale de lait tourne autour d'un peu moins de 1 milliard de litres par an. Les quantités collectées et livrées aux centrales laitières avoisinent les 600 000 litres. Quantité juste suffisante pour garantir l'autosuffisance en lait stérilisé, en yaourt et en beurre. Toutefois la Tunisie importe encore presque la totalité de ses besoins en poudre de lait. La transformation du lait se fait dans 12 centrales laitières.

■ LA FABRICATION DE LA NUTRITION ANIMALE

La Tunisie produit en moyenne 1 120 000 tonnes d'aliments de bétail à partir de matières premières quasiment importées. Théoriquement, cette production est assurée par 800 usines de différentes tailles ayant une capacité annuelle de 3 millions de tonnes. Mais en réalité environs 360 unités sont actives et elles sont en majorité intégrées dans des élevages. Un peu plus d'une dizaine d'usines ont une capacité de production de 20 tonnes par heure et accaparent 50 % de la production nationale.

Investisseurs étrangers

Opportunités de partenariat et incitations

Le secteur de la production et des productions animales en Tunisie offre encore plusieurs opportunités de partenariat tant sur le plan de l'élevage lui-même que sur celui de la première transformation.

Si la Tunisie a réalisé son autosuffisance en lait stérilisé, en beurre, elle importe toujours le lait en poudre. Et bien qu'elle possède une filière avicole performante elle importe 5 % de sa consommation en viande rouge pendant les années fastes. De même sa production en génisse n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés malgré les encouragements octroyés aux centres d'élevages de génisses. La Tunisie est prête pour accueillir des projets d'élevage bovins autant que des projets d'aquaculture et de pêche d'autant que ses produits de mer sont, depuis 2004, agréés par

l'Union Européenne. Par ailleurs, la filière de transformation première des produits d'origine animale offre beaucoup d'opportunités de création de projets. L'activité d'abattage, de découpe et de charcuterie des viandes rouges peut être considérée comme terrain non encore battu. En effet, sur les 400 abattoirs appartenant aux collectivités publiques on en a recensé uniquement un cinquantaine pouvant être mise à niveau. Il est à signaler que le nombre d'investisseurs privés qui ont osé s'y engager est très faible. Il reste donc beaucoup à faire pour moderniser une activité très sensible

liée directement à la santé humaine surtout avec les nouvelles normes d'hygiène, de traçabilité. Les viandes rouges ou blanches produites en Tunisie sont facilement exportables puisque ce pays reste parmi les rares indemnes des épidémies telles que la vache folle et la grippe aviaire. En plus des créneaux encore porteurs, la Tunisie offre un climat d'investissement très propice pour les étrangers.

Les activités éligibles

En fait le Code d'incitation à l'investissement tout en fixant les activités agricoles et de services éligibles aux encouragements a prévu des avantages aussi bien fiscaux que financiers selon que la production du projet est destinée au marché local ou à l'export. Parmi les activités en relation avec la production animale et dans lesquelles le partenariat est encouragé nous citons : l'élevage (y compris l'aviculture, l'élevage de dinde, la cuniculture, l'apiculture etc.), la pêche côtière, au feu, au chalut et l'aquaculture. Dans la filière de la transformation et des services le Code fixe les activités suivantes : la transformation du lait frais dans les zones de production à l'exception de la production du yaourt, la production du fromage à partir du lait frais local, la conserverie et semi-conserverie des produits de la pêche, la réfrigération, congélation, déshydratation et lyophilisation des produits agricoles et

de la pêche, la transformation d'œufs, l'abattage industriel et la transformation des viandes. Les services liés aux activités agricoles concernées sont la valorisation des sous-produits d'origine animale, l'insémination artificielle, les services vétérinaires, les analyses vétérinaires, la collecte de lait, et le stockage des fourrages grossiers produits localement.

Les incitations

Les investissements réalisés au titre du développement agricole bénéficient d'incitations fiscales et financières. Les premières concernent essentiellement l'exonération des droits et taxes dus à l'importation des équipements n'ayant pas de similaires fabriqués localement, la suspension de la TVA sur les équipements fabriqués localement et la déduction des revenus provenant des investissements de l'assiette de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés durant les 10 premières années. Les projets promus en partenariat dont le coût dépasse 150 000 DT bénéficient d'incitations financières comme une prime d'étude de 1 % du montant d'investissement avec un plafond de 5 000 DT, une prime d'investissement égale à 7 % du montant de l'investissement, une subvention de 25 % sur l'achat de matériel agricole et une subvention de 40 % du coût d'installation des équipements d'irrigation économiques d'eau. **AMJED BA**

■ INCITATIONS FISCALES

Entreprises totalement exportatrices

Les entreprises agricoles ou de pêche qui exportent au moins 70 % de leur production avec la possibilité d'écouler, sans paiement de droits et de taxes, le reliquat sur le marché local, sont considérées totalement exportatrices. À ce titre, elles bénéficient des incitations fiscales suivantes :

- La suspension des droits de douane et de la TVA pour les équipements importés,
- La suspension de la TVA pour les équipements fabriqués localement,
- La déduction des revenus et des bénéfices provenant des investissements de l'assiette imposable durant 10 ans et l'application d'un taux de 5 % au-delà de 10 ans,
- La possibilité de recruter librement sur simple demande quatre agents de direction et d'encadrement de nationalité étrangère. Toutefois, si le partenaire étranger peut détenir jusqu'à 66 % du capital de la société montée dans le cadre de partenariat, en aucun cas, il n'a le droit de s'approprier des terres agricoles.